

Douane et Profession

Les seuls combats perdus d'avance sont ceux que l'on renonce à mener.

Chers collègues,

L'année 2013 commence bien mal pour la Douane. En effet, les annonces de fermetures de services se multiplient et rien ne semble pouvoir stopper la frénésie destructrice du ministère et de notre Directeur Général.

Aujourd'hui personne en douane n'est à l'abri de voir son poste supprimé du jour au lendemain. Votre mission est indispensable ? Vous êtes un excellent professionnel ? Ces arguments ne sont pas de nature à retenir le bras qui tient le glaive qui va vous frapper.

Depuis longtemps le raisonnement cartésien n'a plus de raison d'être. Il faut rendre des effectifs coûte que coûte, point barre ! Et pour le meilleur et seul moyen c'est de rayer des unités de la carte douanière ! Le reste n'est que littérature.

D'ailleurs, la plupart des « administrateurs » chargés de ces « basses besognes » ne prennent plus la peine d'habiller leurs funestes projets et « taillent » à la hache dans leurs services. Pour sûr une « prime de rendement » ou un GRAF abondant viendra récompenser leur zèle.

La messe est dite ? Personnellement je ne le crois pas, et le syndicat UNSA DOUANES n'aura de cesse de mener le combat à vos côtés. Car les seuls combats perdus d'avance sont ceux que l'on renonce à mener.

Aujourd'hui, plus que jamais, l'heure est à la révolte ! L'ensemble de la communauté douanière doit se lever pour refuser le plan stratégique concocté par des personnes amenées un jour à poursuivre leur carrière sous des « cieux plus cléments ». Nous, notre emploi est en jeu, alors sauvons le ! Sauvons la douane !

Ce combat c'est le votre ! C'est le nôtre ! Ensemble nous pouvons réussir.

« Il ne savait pas que c'était impossible, alors il l'a fait. »
Winston CHURCHILL

Attention danger !

L'instruction cadre sur les contrôles dynamiques n'a qu'un peu plus d'un an d'existence qu'elle est déjà foulée aux pieds en matière de contrôles dynamiques nocturnes dans bien des directions y compris à l'ENBD!!!

Le serpent de mer du contrôle dynamique de nuit n'est pas mort...

Alors que notre école nationale devrait montrer l'exemple, elle a fait organiser des contrôles dynamiques de nuit sur une portion de voie rapide qui présente toutes les caractéristiques pour qu'à court terme un accident se produise... (Portion de route pour l'interception trop court, pas suffisamment éclairée, parking exigu où les usagers frôlent la zone de contrôle...)



De plus les signaux exécutés par les agents intercepteurs ne sont pas visibles par le conducteur du PL sauf à être proche du véhicule à intercepter ce qui ne convient pas pour des raisons évidentes de sécurité ! D'un "contrôle expérimental" lors des deux premiers recyclages 2012, nous sommes passés à une formation aux contrôles dynamiques de nuit" à répercuter en cascade dans les unités...

L'inspecteur chargé des formations techniques, sans tenir compte de l'avis des professionnels qui sont passés en recyclage en mars et en avril 2012, a imposé les contrôles dynamiques de nuit pendant les recyclages au détriment de la sécurité des agents motocyclistes.

Où sont passées les différentes évaluations sur les expérimentations réalisées au Mans en 2008 ? Il y apparaissait clairement que les vrais professionnels de la moto relevaient les risques majeurs de ce type de contrôle de nuit!

Dangerous man!

Mais un "petit bonhomme" du fond de son bureau Rochelais a décidé que c'était possible alors il envoie tout le monde au casse-pipe en recyclage...Il faut dire qu'il a tellement œuvré auprès de



la DG pour imposer son point de vue qu'il ne peut plus guère que l'imposer aux agents également!

Il ne se passe pas un mois sans que dans un groupe moto ou dans un autre, la hiérarchie ne cherche à imposer les contrôles dynamiques de nuit sans tenir compte des prescriptions reprises dans l'instruction cadre du 28 novembre 2011.

Laissons le professionnalisme des douaniers motocyclistes s'exprimer et valider ou non les contrôles proposés! Après tout c'est leur vie qu'ils risquent sur la moto, pas celle de cette hiérarchie qui demande toujours plus de résultats malgré des effectifs qui ne cessent de décroître!

Quant au système de communication radio, tant décrié, son archaïsme fait peur et les risques corrélatifs encourus par manque de fiabilité dans la communication entre motards ne sont pas prêts de s'estomper!

Les larmes de crocodile ça suffit!

On ne peut pas déplorer la fatalité et le mauvais sort quand l'un des nôtres y laisse la vie ou est gravement blessé et laisser faire n'importe quoi dans son administration.

En cas de pépin nous tiendrons pour directement responsable le petit potentat Rochelais et sa hiérarchie jusqu'au directeur général lui-même et nous n'hésiterons pas à le poursuivre devant les tribunaux s'il s'avère que l'incurie administrative est cause de l'accident!

Au gré des humeurs de ces messieurs!

A ces constats désolants s'ajoute la gestion des groupes motards et de leurs implantations, décidée au gré des humeurs et appétences pour la spécialité des DI et DR qui font la pluie et le beau temps (désormais souvent le mauvais comme en Normandie) quand il s'agit de décider de l'avenir des motards, en complicité complète

avec la DG !

B en A : décret de décembre 2006 : est-ce la fin d'un long tunnel ?

Quelques sérieux espoirs renaissent actuellement de voir la fin d'une longue injustice créée par la parution unilatérale (pas de négociations antérieures avec les syndicats), d'un décret N° 2006-1827 du 23.12.2006 modifiant les conditions d'accès à la catégorie A.

Conçu par "d'irresponsables technocrates" ce décret, même s'il améliorerait sensiblement le reclassement en A (+ 60Pts d'indice), provoquait des injustices criantes. Ainsi les nouveaux nommés (2007) se voyaient reconstituer une carrière plus favorable que celle de leurs prédécesseurs.

C'est une injustice plus que tangible dans un système d'évolution de carrière dans la fonction publique, dont nous savons qu'il est philosophiquement essentiellement basé sur l'ancienneté !

Outre la perte financière, d'autres conséquences non négligeables voyaient le jour sur les avancements ultérieurs et les mutations...En fait, ce décret provoquait des enjambements, terme barbare signifiant que les plus jeunes promus passaient devant les plus anciens !

Il a été dénoncé dès parution par les organisations syndicales. En douane un de nos camarades militant UNSA (André Archer) a pris le leadership d'un combat en représentant les douaniers auprès d'un collectif finances (DGDDI, DGIP, DGCCRF), qui dure depuis 6 ans maintenant, avec la plus grande ténacité et sans sectarisme ni esprit partisan.

C'est sans relâche qu'il a mené cette lutte auprès des responsables administratifs, ministres et élus politiques de tous poils! Des dossiers techniques syndicaux conséquents (en particulier par Solidaires) ont été montés pour montrer la faisabilité d'une refonte du système.

Toutes ces actions et interventions se sont heurtées à un véritable mur ministériel (les politiques étant mal aiguillés et soutenus par les technos sans scrupules et sans ouverture d'esprit).

Mi-2012, l'alternance a permis d'être mieux entendus et André ont vu poindre un espoir d'avancée sur le dossier. Cette avancée confirmée lors d'interventions orales de l'UNSA DOUANES auprès de l'administration doit maintenant être validée.

A l'automne, des demandes ont été soumises par le ministère aux administrations sur le nombre d'agents concernés et le coût de la mesure. Il semble qu'un texte soit en cours à la fonction publique d'après les dires du secrétaire général de Berçy.

Il ne faudrait pas que désormais l'ampleur de la tâche à réaliser (qui s'est alourdie avec le temps), soit le frein et le leitmotiv mis par les administrations pour empêcher le déblocage du dossier.

L'UNSA DOUANES qui suit le dossier de près à la direction générale est attentive à son déblocage final.

Everything you always wanted to know about CET (but were afraid to ask) (I)

Ainsi nous voici encore amenés à vous narrer un des loupés désormais réguliers de l'Aladin, son application courrier et sa messagerie. Il s'agit ici plus particulièrement de la gestion de l'application courrier...

Quelle n'a pas été la surprise des chefs de service et de leurs adjoints d'une direction régionale territoriale de recevoir en information les fiches CET de l'ensemble des agents de leur circonscription, chiffres et propositions d'option à l'appui. Jusqu'au Chef du PAE qui a ainsi pu bénéficier de la publicité sur la gestion de son temps personnel auprès des responsables déconcentrés !

Ces informations qui ne regardent que les agents individuellement et leur chef de service local n'ont pas à être divulguées auprès de qui que ce soit !

C'est une fois encore la traduction du fonctionnement hiératique de l'information interne à la DGDDI.

Un joli foutoir !

Nous dénonçons régulièrement ce qui vivent les agents tous les jours, entre autres :

- on cote des gens non concernés et l'inverse;
- on cote sans que le chef de service soit coté;
- on cote depuis la DG, les DI, les DR sans que le chef de service puisse recoter lui-même ses agents;
- on cote 2, 3 fois ou même plus les mêmes informations;
- on va jusqu'à coter à l'ensemble des agents des unités par le biais de l'application courrier de l'unité, les informations confidentielles intéressant les agents personnellement.
- Etc...

L'UNSA DOUANES s'est élevée contre ces distorsions sans, il faut bien le dire, émouvoir les "chefs" de Montreuil. Ceux-ci sont plus prompts à "extraire la paille" que représente la divulgation d'informations syndicales par la messagerie que de regarder la propre poutre qu'ils ont dans l'oeil.

Interviewé par nos soins le 22 janvier dernier le directeur général a promis de faire un rappel! Insuffisant...

Ne pas se tromper de responsables !

En fait pour l'UNSA DOUANES il s'agit d'un problème de :

- formation des utilisateurs;
- de cadrage de ceux-ci dans leurs actions (limites, obligation à discrétion, etc.);
- d'organisation générale de la diffusion de l'information dans chaque structure: DG, DI, DR, Divisions, responsables d'unités de terrain.

Nos "Chefs" de Montreuil s'ils ne peuvent résoudre par eux-mêmes les problèmes pourraient aller voir ailleurs comment tous ces circuits d'information sont organisés. On connaît d'autres sujets où des dépenses somptuaires ont été engagées pour avoir recours à des consultants externes qui n'ont rien amené de plus à la vie de la douane !!!

Nous pensons que le service d'information (BIC) qui gère déjà la communication externe et interne de la douane pourrait aisément (**avec les effectifs nécessaires bien entendu**), se voir attribuer la tâche de cadrer la circulation de l'information en douane !

(I) pour les anglophobes: "tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le CET sans jamais oser le demander !"

NE NOUS FACHONS PAS !!

Dans la période que la douane vit en ce moment et qui est particulièrement tendue, nos chefs, nos managers, nos pontes comme dirait l'autre ont choisi de nous présenter notre avenir à partir du support CPP 2012-2013.

Je critique pas le côté farce ; Mais pour le fair-play y aurait quand même à dire.

Alors que l'on nous joue sur tous les airs que la DOUANE n'a plus d'argent, on en trouve pour nous éditer des plaquettes grand luxe, rédigées par des personnes payées, elles aussi, fort cher.

Au vu du contenu, ils auraient embauché des scénaristes de CANAL + que cela ne nous étonnerait pas. Moins d'argent (ça dépend pour qui et pour quoi), moins d'agent, plus d'efficacité et du dialogue social .

N'empêche, de là à flinguer de sang-froid, sans parler d'assassinat, y aurait quand même comme un cousinage !

De qui se moque t'on? Tout ce que demandent les agents des Douanes tient en un mot. RESPECT. Respect de leur personne, de leur travail, de leur façon de travailler. Cessez de tirer sur l'ambulance !

Vous promettez, vous promettez ! C'est facile de promettre ! Et puis c'est pas à vous qu'on passera les brodequins. C'est pas vous qu'on plongera dans la baignoire, c'est le pauvre douanier ! C'est toujours lui qu'on martyrise ! C'est pas difficile, c'est lui la mascotte des tortionnaires !

Alors messieurs, la DOUANE est au bord de l'implosion ! J'éjé tu dépasses les bornes des limites.

Jeff.

Quoi ?

Fous lui une baffa.

(librement inspiré du regretté Michel Audiard).

Il est où le changement ?

Les diverses élections politiques de 2012 ont donné le pouvoir à une majorité différente de la précédente. L'UNSA DOUANES a dénoncé régulièrement de 2007 à 2012 la nocivité de la politique menée à l'égard de notre administration et de ses membres :

- Suppressions massives d'emplois (équivalent à une direction régionale par an), qui nous ont fait perdre plus de 2000 douaniers, par un taux de non remplacement des départs en retraite record de 0,62.
- Restructurations à tout va des services (l'ensemble de la douane y est passé peu ou prou sur les dix dernières années). Ces restructurations après avoir été assumées au grand jour (jusqu'en 2008), en OP/CO, sont maintenant sournoises parce que diluées à la fois dans le temps et dans l'espace (les DI restructurent les services surveillance et OP/CO les uns après les autres).
- Dégradation importante des conditions de travail facteur de stress et de mal être.
- Perte d'efficacité dans la lutte contre la fraude par manque de moyens et par des réformes mal menées (Renseignement, marins etc...).

L'ensemble de ces dégâts ont été vécus par des fonctionnaires dont le pouvoir d'achat ne cesse de diminuer.

De plus, c'est le service public douanier qui est également fortement dégradé. La lutte contre la fraude va devenir un vœu pieux si l'on n'y prend garde. Alors que les trafics en tous genres se développent, les politiques et leurs fidèles lieutenants (nos éminents cadres supérieurs) dégarnissent le dispositif opérationnel.

On ne peut pas nous faire avaler tout et n'importe quoi, (y compris certaines OS dites modernistes!) au nom d'une nécessaire évolution de notre administration !

A l'heure de ce triste constat l'UNSA DOUANES est partie prenante de l'intersyndicale douanière (qui vient de se reformer) et met en place un processus d'action dont nous vous ferons part dès qu'il sera suffisamment abouti.

Les nouveaux responsables politiques ont donné depuis leur arrivée au pouvoir un certain nombre d'indications sur leur volonté de mettre en œuvre les promesses du nouveau président de la république durant sa campagne électorale. Et puis: plus rien ou presque !

Une vague concertation sur la douane 2018 annoncée par le ministre des finances avec J. Fournel aux manettes, pour mieux nous endormir, pendant que la casse de la douane continue dans les DI via les restructurations promises dans les "PAP 2013" présentés actuellement en CT DI.

La meilleure illustration, de la véracité de nos écrits est le refus du Dg de s'accorder une pause (moratoire sur les fermetures d'unité) le temps de mener la réflexion sur l'avenir !

Quelle douane en 2018 quand on aura fermé les 2/3 ou les 3/4 des unités qui ont échappé à la RGPP? La réponse est dans la question !

Alors si nous voulons éviter la continuation de la casse du service public douanier, l'heure est à l'action et même à la réaction. Tous les agents doivent se sentir concernés et montrer leur refus de la fatalité que représente la continuation de la politique menée antérieurement.

Les 20 dernières années ont appris à tous que personne n'est à l'abri et que tôt ou tard il aura son lot de misères !

Nous devons montrer aux nouveaux ministres (en nombre à Bercy !), que nous ne sommes pas prêts à nous laisser trucider par une continuation de la politique antérieure !

Il est où le changement ? La balle est dans le camp des nouveaux gouvernants !

Oh temps, suspend ton vol !

L'aviation douanière a plus de 50 ans. Constituée d'avions et d'hélicoptères, elle est mise en œuvre par 160 douaniers appartenant aux spécialités de Pilotes, Personnels Navigants Techniques, Personnels Non Navigants Techniques. Elle est présente au sein de 4 D.R.G.C. : Atlantique, Manche/Mer du Nord, Antilles/Guyane, Méditerranée ainsi qu'à la DSO. Surveillance. C'est donc une partie intégrante de la branche surveillance de la DGDDI.

Les agents parents pauvres du dialogue social !

Pour autant, du fait de leur nombre réduit, (moins de 250), les agents qui constituent cette composante ne sont pas repris automatiquement dans les discussions officielles visant à débattre des conditions salariales des catégories A ou B avec les O.S. La Direction Générale a d'ailleurs sollicité le législateur pour qu'elle puisse traiter ces agents dans un cadre réglementaire à la marge des discussions paritaires normales.

Un cadre juridique protecteur !

Notre Organisation Syndicale a bien évidemment soutenu les revendications des agents de ces spécialités atypiques. Elle les a accompagnés et conseillés dans les discussions qui ont conduit l'Administration des Douanes à créer un statut d'emploi des navigants en 1991.

Le SPNDF, prédécesseur de l'UNSA (pour les plus jeunes) a été le **SEUL** syndicat à voter **POUR** la création de ce cadre réglementaire. Cet accompagnement a porté ses fruits puisque l'UNSA a obtenu la majorité des suffrages aux élections professionnelles de l'automne 2011 avec 3 sièges de représentants en Commission Consultative Compétente Paritaire des aériens sur 4.

Ces militants, présents dans les bureaux interrégionaux de l'UNSA, siègent en CAPL ou CHS voire en CT, preuve, s'il en était de leur engagement douanier.

Bouleversements en perspectives !

Aujourd'hui la Douane engage une énième réforme des DRGC. L'UNSA constate que cette réforme est présentée partout comme inéluctable du fait de l'arrivée d'un nouvel avion, le Beech 350, avec un corollaire : le patrouilleur en Méditerranée. Loin de discuter les raisons qui conduisent la DG à développer ces moyens, les agents aériens voient, comme leurs collègues marins, s'accumuler des nuages au-dessus de leur tête :

- **Régime de travail bouleversé.**
- **Centralisation de la maintenance au pas de charge au détriment de la disponibilité de nos moyens aériens.**
- **Statut d'emploi oublié lors de la réforme du nouvel espace statutaire du B (-50pts).**
- **Personnel technique de maintenance (PNNT) en attente d'une prise en compte de leur particularisme par une intégration dans le statut d'emploi.**
- **Après un déménagement à la limite de l'expulsion de la Brigade Aéroterrestre du Bourget, absence de lisibilité sur leur avenir pour les agents de la DSO aérien ...**

Comme toujours une fois les caméras de TV éteintes, les réunions à la DG terminées, les célébrations du cinquantenaire fanées, seules restent les dures réalités :

" LES PROMESSES N'ENGAGENT QUE CEUX QUI Y CROIENT"

Cependant le temps des promesses est aussi terminé. Nous devons parler d'une même voix et tous nous mobiliser pour faire aboutir nos revendications dans un contexte difficile.

Sans cette condition, rien ne pourra être obtenu.

Où il est question de sous !

Les accords signés entre autres par l'UNSA DOUANES en février 2012, (seules la CGT et Solidaires avaient refusé de signer), ont commencé à porter leur fruits.

Un plus qui se fait sentir !

Ainsi 8 points d'ACF en CO et 4 points d'IR en SU ont abondé les fiches de paye de septembre dernier de la totalité des agents. Diverses indemnités plus sectorisées (heures de nuit, indemnité motard, UDD, maître chien, NBI des ODJ, agents PCR et Camari ont également été revalorisées au 01.01.2012.

Les limites de la bienséance !

Contrairement à l'USD-FO qui se réjouissait dans un document de 14 pages, de l'avancée que représente les nouveaux grades et indices de fin de carrière en CSC avec 7800€ par an à la clé, nous ne nous réjouissons pas d'une mesure qui ne profitera qu'à "un peuple d'élus" en catégorie A Sup au détriment de la grande majorité qui continuera de partir en retraite en IR3 ou IR2.

Le jackpot !

Et on ne parle pas à ce stade "des 14100€ substantiels" et supplémentaires que devraient percevoir 5 CSC1 grâce à l'insistance de la même organisation. N'a-t-on pas vu pis encore? Dans les deux heureux bénéficiaires du statut de chef de très grand bureau "surcotés" un chef de service non comptable vient de faire le grand saut en 3 mois d'IR2 à CSC1 fonctionnel...

Une parlementaire très médiatisée, stigmatisait dernièrement le profit qu'avait retiré la catégorie A des suppressions d'emplois en catégorie C de "feu la RGPP"! Nous lui conseillons vivement d'étudier de près ce qui s'est passé en douane.

Tâche sans doute peu aisée puisqu'elle se plaignait dans son rapport au parlement, des difficultés pour se faire communiquer certains dossiers de la part de Bercy !

Très très loin du compte !

Pour l'UNSA DOUANES en matière de revenus nous sommes loin du compte.

Pour rappel le blocage des salaires fonction publique, alors que subsistent un certain nombre de niches fiscales (même rabotées) est inadmissible !

De même le décalage entre les revenus des autres fonctionnaires de sécurité (police, gendarmerie) et les douaniers n'est plus supportable. Nous en avons fait part directement aux ministres le 28 juin 2012.

Quant au décalage de l'IMT entre DGFIP et douaniers, il faudra bien que les nouveaux gouvernants se penchent sur cette hérésie mise en place par l'ancien gouvernement au détriment des douaniers !

Car n'oublions jamais que ce n'est pas la crise pour tout le monde !

Référentiel de Contrôle Inutile et Chronophage (RCIC) !

Ce RCIC (référentiel de contrôle interne comptable), consiste en une véritable usine à gaz mise en place pour épargner les affres de l'angoisse à nos chers ReRe!

Depuis la réforme de la centralisation comptable (2008/2009), nos vaillants pré-retraités sont en première ligne des responsabilités comptables. Auparavant protégés en partie par une première ligne de fantassins, les receveurs locaux, centraux et principaux, les voilà désormais seuls face au poids des responsabilités.

Vous avez dit un parapluie ? Non !

Vous avez dit un parasol ? Que nenni !

Alors ? Une toile de tente !

Et pour se protéger quoi de mieux que de reconstituer une armada de gabelous prêts à l'inspection perpétuelle, pour éviter à ces messieurs le poids de leur charge.

Car après tout qui les force à faire cette fin de carrière, si ce n'est le sentiment de toucher la juste récompense d'une carrière qu'ils estiment plus qu'honorable par l'afflux d'euros hérités de systèmes ancestraux, que la DG vient de réformer une **énième** fois pour le rendre plus présentable !

Rien n'est trop beau !

Une armada donc d'agents OP/CO à qui on a servi des obligations ridicules comme s'ils n'avaient que çà à faire dans cette période où à force de suppression d'effectifs ils sont stressés et fatigués !

Le système mis en place fait obligation aux agents "de base" de s'autocontrôler régulièrement, une sorte de masturbation intellectuelle gabelousienne, en fait! Cette petite joie effectuée, passe le contrôle du chef de service local qui lui sent arriver le niveau supérieur avec quelque appréhension. Niveau supérieur représenté bien souvent par l'adjoint au divisionnaire à qui on confie cette tâche "bœuf carotte".

Et puis vient la visite du grand mamamouchi comptable flanqué de son groom (adjoint), à qui il laisse le soin de réviser toutes les petites joies antérieures des subordonnés !

Ce "vieux cerf prêt à bramer" délivre alors la bonne parole du haut de ses longues années où il a accumulé expériences et responsabilités, bonne parole qui prend souvent l'aspect d'ordres destinés à le couvrir, qui ne viennent en fait qu'alourdir bien inutilement le boulot journalier de l'agent, déjà débordé par le maintien à flot de sa charge de travail !

Les consignes, toutes plus tatillonnes les unes que les autres font redoubler aux agents le sentiment d'une administration qui part en C...

Comme s'il n'y avait que çà à faire !

Il faut bien justifier sa paye (royale) comme on peut ! Et pendant ce temps la fraude a de beaux jours devant elle!!! Lamentable !

ALADIN-NG Et la lumière ne fut pas !

Annoncé pendant 2 ans et maintes fois repoussé, le nouveau portail intranet de la Douane, dénommé ALADIN-NG (Nouvelle Génération) a reçu un accueil mitigé du personnel.

N'ayant trouvé aucun informaticien douanier disponible pour réaliser cette nouvelle mouture ... une fois de plus, la DG a fait appel aux compétences d'une société privée (dont nous taisons le nom), pour la réalisation de ce portail confus et mal conçu.

Certes l'ancien Aladin était « rustique » et élémentaire, mais il était simple d'utilisation.

On sait bien quels ont été les souhaits de nos élites parisiennes pour Aladin-NG, un portail orienté « Métiers » et généraliste, sans distinction de branches... soit !

Ce site est un bazar sans nom !

Si la page d'accueil a été optimisée dans sa dernière mouture d'octobre, on se demande ce que ce site a de logique dans sa conception ?

Tout professionnel du Web sait qu'un site bien conçu, est un site **INTUITIF** et qui ne demande aucune formation particulière. Sur ce plan A-NG n'a pas atteint ses objectifs.

La gabegie !

Quand on pense au 1,3 million d'euros investi dans ce projet (et ce n'est pas fini), nous savons à présent pourquoi les finances publiques sont dans un tel état !!

Les critiques des utilisateurs sont nombreuses encore en 2013, malgré les améliorations de sa dernière mouture d'octobre 2012.

On attend avec impatience les résultats du sondage auprès des agents sur cet outil.

Nous considérons pour notre part que les points suivants doivent être corrigés :

- **La colonne des téléservices doit immédiatement être affichée après authentification de l'agent.**

En effet, l'Intranet douanier est un outil de travail quotidien avec un usage soutenu des téléservices (Courrier, Mathieu, etc...) et pas uniquement un portail de Presse. La page centrale est habituellement réservée aux actualités du BIC en primo affichage, et aux autres contenus générés par les téléservices par la suite.

- **C'est l'Overdose de Menus !**

Il y en a partout ! A gauche, en haut, à droite (et même en bas dans la version antérieure). C'est du n'importe quoi ! Quel expert en infographie et super diplômé du WEB a pu faire cette trousse de bon sens ?

On donnera quelques exemples d'aberrations informatiques, des listes de diffusion pourtant couramment utilisées dans les Directions, et qu'il fallait dénicher dans un menu en bas d'écran après un clic sur téléservices et un autre sur l'onglet « Outils », et qui maintenant ont été rapatriées dans les téléservices (ouf).

L'accès à la messagerie en ligne **iPlanet** par un bouton en haut à droite de l'écran est loin d'être intuitif...

Fort heureusement, un plan de site a été rajouté dernièrement pour éclairer nos lanternes et il clair que ce n'est pas un génie qui a réalisé l'intranet Aladin-NG.

Je rêve, tu rêves, il rêve !

- **Un moteur de recherche efficace sur 100 % du site ?**

C'est quand vous voulez ?, ou peut être, c'est quand vous pouvez ...

Nous sommes pour notre part convaincus que la Direction générale aurait mieux fait de faire confiance à la compétence de ses informaticiens douaniers (CID et DNSCE) sans faire appel à la compétence ultra coûteuse des sociétés mandatées par la Douane, et enchantées de faire payer le contribuable à chaque besoin d'adaptations logicielles.

PCI : Chronique d'une mort annoncée !

Créé en 1993 à l'ENBD à la demande de l'administration locale pour combattre efficacement les cas de nullités de nos procédures, ce logiciel verra son existence prendre fin, courant 2013.

Dans sa première version (sous MS-DOS), il fût testé et validé par la DNRED jusqu'en 1997, date de sa généralisation (DG C/D).

1^{er} logiciel douanier sous Windows réalisé par un « non informaticien », il aura eu le mérite pendant près de 20 ans de tenter de sécuriser nos procédures face aux exigences juridiques sans cesse croissantes.

Droits dans leurs bottes !

Malheureusement, suite à la demande de l'ENBD de permettre le développement des versions futures pendant les heures de service par la création d'un poste supplémentaire de CRI (ancien TSI) (PCI a été entièrement conçu sur heures privées), la Direction générale ordonnait en avril 2002 l'arrêt du développement de ce logiciel au motif sacro-saint que « *Les CRI n'ont pas vocation à la programmation !* ».

Jamais une application informatique n'aura été aussi proche des préoccupations des agents de « terrain », jamais un logiciel n'aura autant permis aux utilisateurs en stage de formation continue à l'école de La Rochelle de donner leurs avis, aussitôt remontés au bureau D/1 pour étude, validation et intégration dans les versions ultérieures.

Ils ont eu la peau de PCI !

Après 3 sommations de la DG de ne plus faire évoluer PCI (essentiellement la sous-directrice C et contre l'avis du bureau D/1), les services extérieurs n'ont pu que constater les conséquences de cette décision autoritaire et surtout, prématurée.

Depuis 10 ans, la douane s'est trouvée prise au piège de ses positions dogmatiques en étant dans l'incapacité de proposer un progiciel de remplacement (Garance n'existe que depuis 2 ans environ et est encore loin de répondre aux objectifs essentiels de PCI. Il brille surtout par sa pauvreté en procédures utiles aux services).

Devant cette situation navrante provoquée par nos grands administrateurs informaticiens de l'époque et l'incompréhension de tous, une solution peu satisfaisante mais qui a au moins le mérite d'exister a été trouvée. Des documents au format PDF (Dynamiques) ont été progressivement diffusés à la rentrée 2012 pour patienter avant la mise à mort définitive de PCI, ce dernier ayant pris un sacré « coup de vieux » depuis avril 2002.

Pour vivre bien faut-il vraiment vivre dangereusement ?

Malheureusement, ces modèles de Procès Verbaux (fruit d'une externalisation) sont perfectibles tant sur l'absence de contrôles rédactionnels, mais également sur l'impossibilité de sauvegarder la procédure sur le disque dur (seul le modèle est enregistrable et pas son contenu). Les agents sont ainsi rassurés d'apprendre qu'en cas de coupure de courant, ils n'ont plus qu'à recommencer intégralement le PV commencé il y a quelques heures... *C'est l'exemple type du fossé qui existe entre nos technocrates de Montreuil et les agents du terrain.*

L'espoir fait vivre !

Souhaitons cependant un bel avenir au logiciel Garance en espérant, que dans ses évolutions futures, les PVS et PVC verront le jour ..., que des tests concernant la détection des cas de nullités ne seront pas qu'une simple illusion, et enfin, que nos collègues informaticiens auront trouvé le moyen de faire tourner Garance en « mode déconnecté », comme la Gendarmerie ou la Police !

La solution actuelle de re saisie à posteriori des procédures papier sur Garance est risible et peu professionnelle ! (double travail, préoccupation essentiellement statistique pour la DNSCE, surcharge de travail...). Dans le cas contraire, les espoirs des agents SU et CO en matière contentieuse seraient vains.

Je m'adapte, tu t'adaptes, il s'adapte : Galères en vue !

Exit votre Windows XP vieillissant et dont la mort est officiellement annoncée par « M. Krosoft » pour juillet 2014.

Exit votre suite logicielle Open Office (traitement de texte, tableur...).

Exit votre client de messagerie Outlook Express.

Une nouvel environnement : Windows 7 !

100 % de nos 16 000 micro-ordinateurs douaniers devront avoir été basculés en Windows 7 d'ici avril 2014.

Attention, rien ne pourra freiner le déploiement de ce nouveau Windows. Les anciennes applications qui ne pourront tourner sous Seven (y compris en virtualisation XP) seront purement et simplement stoppées !

Çà vous rappellera quelque chose !

Après les bons et loyaux services rendus par Open Office (Open Writer, Open Calc, Impress ...), la douane a choisi son clone : « Libre Office ».

En partie réalisé par les anciens programmeurs d'oOo, Libre office reprend l'essentiel de son aîné, avec quelques modifications. Les icônes de la barre d'outils sont plus sommaires, plus petits et donc moins lisibles.

Comme d'hab: vos nerfs à rude épreuve !

On retrouve dans Libre office une certaine lenteur au lancement du programme (comme dans la version 1 d'Open office). Certains se plaignent de la mauvaise récupération de certains documents Open Office (ODT) et surtout des conversions approximatives de tableaux Excel (xls). Il s'agit là certainement de défauts de jeunesse qui disparaîtront dans les prochaines versions.

La version 3,3 est une véritable calamité dans certains bureaux. On attend avec impatience une version déboguée (3.5 ou 3.6).

Exit Outlook express !

Outlook Express n'existera plus (comme dans les versions commerciales de Windows Vista et Seven).

Il sera remplacé par le client de messagerie « [Thunderbird](#) » de Mozilla.

On ne peut que regretter la décision du bureau C/2 qui, après avoir pris la décision de déployer [Thunderbird](#) (pallier 2012) et demandé aux TSI de former les agents à ce logiciel, obligera au printemps tous les douaniers à consulter leurs nouveaux messages obligatoirement « en ligne » sur [Aladin-NG](#), via le Webmail [Zimbra](#) (connu des Free internautes).

Halte aux stockeurs compulsifs!

Nous connaissons tous autour de nous, des « aficionados » du rangement, classement, ordonnancement de leurs milliers de messages archivés dans Outlook ou Thunderbird. Ils seront heureux d'apprendre qu'ils ne pourront que les consulter à l'avenir, et surtout qu'ils n'auront aucune possibilité de les retransférer sur [Zimbra](#) pour continuer leurs habitudes chronophages (souvent inutiles)...

D'autres logiciels ont été intégrés dans le poste de travail, dont [Zenworks](#) permettant le télé-déploiement à distance de mises à jours, la prise à main à distance par les TSI, mais aussi, une vision des programmes installés sur le micro par notre Direction générale.

Du pain sur la planche

Bref, le déploiement massif de Win 7 et ses autres logiciels va demander une charge de travail conséquente par les TSI et TSII, ajoutée à celle du déploiement massif de la TOIP en février et mars (même si cette opération s'effectuera avec l'assistance de 150 techniciens d'OBS).

BULLETIN D'ADHÉSION

A renvoyer à : UNSA-Douanes -139, rue de BERCY – Bâtiment VAUBAN – Pièce 065 SUD 1
75012 PARIS
unsadouanes@gmail.com

M., Mme, Melle Prénoms.....
né(e) le Adresse complète
.....
Téléphone domicile (fixe)..... Portable.....
Adresse électronique Branche.....
Grade Échelon Fonctions exercées.....
Direction Régionale Résidence Administrative.....
Téléphone bureau Entrée en Douane le

J'autorise l'UNSA Douanes à me communiquer les informations syndicales sur mon adresse e mail :

Mon adhésion comporte une entière souscription aux dispositions statutaires régissant le Syndicat et je m'engage à payer régulièrement ma cotisation.

A le signature

Ci-joint avec mon bulletin, ma cotisation pour l'année en cours (Art 7 des statuts)

COTISATIONS 2013

STAGIAIRES	21 €
BERKANI	26 €
AC 2 ^{ème} classe	61 €
AC 1 ^{ère} classe	66€
ACP 2 ^{ème} classe et ACP 1 ^{ère} classe	80€
Contrôleur 2 ^{ème} classe	85 €
Contrôleur 1 ^{ère} classe	90 €
Contrôleur principal	96 €
Inspecteur	111 €
IR3	121 €
IR2	126 €
IR1	131 €
IP2 / IP1	137 €
DSD2 / DSD1	147 €
DF / DI	167€
Administrateur civil	208 €

RETRAITES

CATEGORIE A	42 €
CATEGORIE B	36€
CATEGORIE C	30 €

La réduction d'impôt pour 2013 est égale à 66% du montant de la cotisation payée
(attestation fiscale jointe à la carte, à détacher et à remettre au service des Impôts)



GMF. L'ASSURANCE D'ÊTRE BIEN ENTOURÉ.

Si les trois millions de sociétaires de la GMF sont aussi sereins, c'est qu'ils savent que leur mutuelle d'assurance partage avec le rugby les mêmes valeurs d'engagement et de solidarité. En bénéficiant de garanties plus performantes pour leur famille, leurs biens et leur épargne, ils ont ainsi la certitude d'être toujours bien entourés. C'est ça, une bonne assurance.



Assurance Humain

LA GARANTIE MUTUELLE DES FORMOTIONNAGES est soumise de l'État et des services publics et sociaux - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Paris 776 801 140 - Siège social : 78, rue de France 75002 Paris Cedex 17 et ses filiales GMF Assurances, La Bourgogne, Assistance Protection Juridique et GMF Vie - Adresse postale : 45000 Orléans Cedex 03